

MM: le Conseiller d'Ambassade Senger, Paris
 le Consul O. Rist, Consulat de Suisse, Dakar
 Rothenbühler (Vorort)
 Hartmann, Union suisse des paysans, Brougg
 Sch, Lg, Stp, May, Melle G

Confidentiel

Genève, le 26 octobre 1960

N o t i c e pour le d o s s i e r

Mo. Sénégal 821.AVA/890.1.AVA

Visite de M. Galenca (Dakar)

M. Galenca, président de la Chambre de commerce, de l'agriculture et de l'industrie du Sénégal, à Dakar, a été reçu à Genève le lundi 24 octobre à 11 heures par M. le Ministre Long, en présence du soussigné.

M. Galenca est de nationalité française et fait une excellente impression, tant du point de vue de ses conceptions économiques que de celui de ses compétences.

Le but principal de la visite de M. Galenca consistait en l'examen des possibilités d'importation sur le marché suisse des produits sénégalais, en particulier des suivants:

Arachides (sous toutes leurs formes: graines,
huiles brutes ou raffinées)

Phosphates

Thon (congelé ou en boîtes)

Jusqu'à ce jour, la France achetait toute la production sénégalaise à des prix préférentiels. Le Sénégal s'intéresse toutefois, comme tous les nouveaux pays d'Afrique, à l'ouverture de débouchés directs vers les pays européens, notamment la Suisse. Le directeur de la principale fabrique d'huile d'arachides est, du reste, de nationalité suisse.

La France continue à s'approvisionner sur le marché sénégalais. Toutefois, ce dernier dispose de surplus qu'il est prêt à vendre au prix du marché mondial.

Nous avons promis à M. Galenca de lui transmettre, par l'entremise de notre Consul à Dakar, M. Rist, un exposé sur les possibilités de vente en Suisse des produits précités, accompagné d'une liste des principaux importateurs ou commerçants pouvant entrer en ligne de compte.



M. Galenca nous a communiqué, en outre, différents renseignements au sujet du Sénégal, dont nous retenons les suivants:

- a) Le Sénégal poursuit, contrairement à la Guinée, une politique économique libérale.
- b) Le Sénégal continuera à importer des produits suisses dans le cadre des contingents disponibles, les paiements étant assurés par le canal de la "zone franc". Il espère toutefois améliorer sensiblement la balance commerciale très passive avec la Suisse, en augmentant les ventes sénégalaises sur le marché suisse.
- c) La Chambre de commerce sénégalaise, compétente antérieurement pour tous les pays de l'ex AOF, est un organe officiel que les dirigeants sénégalais consultent au sujet des accords commerciaux et de la politique commerciale; elle est même habilitée à délivrer certaines licences d'importation. M. Galenca entretient des rapports étroits avec le président du Conseil, M. Mamadou Dia.
- d) M. Galenca connaît également M. Sekou Touré, ainsi que M. Berete, avec lequel nous avons pris contact il y a une semaine. En ce qui concerne l'avenir de la Guinée, il n'est pas tout à fait pessimiste et croit même à un léger revirement de ce pays en faveur des pays occidentaux. Avec le temps et à condition que les pays européens fassent de leur côté les efforts nécessaires, la Guinée pourrait, selon lui, se détacher du joug communiste actuel.
- e) Le Sénégal collabore actuellement très étroitement avec la Côte d'Ivoire, pays dont la conception économique est aussi libérale.
- f) M. Galenca s'est enfin exprimé en termes très élogieux au sujet de notre Consul, M. Rist, qui remplit avec beaucoup de savoir-faire et de compétence sa tâche difficile à Dakar.

Mo